



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 2 mai 2023
(41)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 18 h 29, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l'honorable Robert Black (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black, Cotter, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Duncan, Jaffer, Oh, Petitclerc et Simons (8).

Participant à la réunion : Joanne Markle LaMontagne, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 7 juin 2022, le comité poursuit son examen du projet de loi S-236, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard).

La présidente demande si le comité procède à l'étude article par article du projet de loi S-236.

L'honorable sénatrice Duncan propose que le comité recommande au Sénat d'abandonner l'étude du projet de loi S-236.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

À 18 h 37, la séance est suspendue.

À 18 h 38, conformément à l'article 12-6(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos afin de discuter d'un projet de rapport.

Il est convenu que le comité permette la transcription de la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos, qu'une copie soit conservée par la greffière pour consultation par les membres du comité ou le personnel; qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la présente session parlementaire.

À 19 h 24, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffi re du comit ,

Ferda Simpson